

RAPPORT N° 96/3-12  
au Conseil Municipal

Sans  
Incidence Financière

OBJET

**CHANGEMENT D'APPELLATION DE L'ECOLE PRIMAIRE  
DE MONTGAILLARD EN "ECOLE PRIMAIRE HENRY DUNANT"**

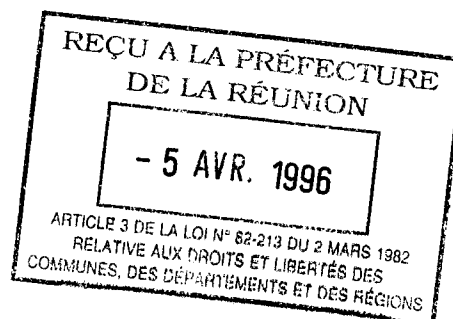
Dans le cadre des manifestations prévues pour la célébration du cinquantième anniversaire de la présence de la Croix Rouge Française à La Réunion, le conseil d'école et le directeur de l'école primaire Montgaillard m'ont adressé une demande visant à rebaptiser leur école du nom d'HENRY DUNANT, le fondateur de la Croix Rouge.

Depuis plusieurs années, cette école dont le directeur est un des membres du Conseil Départemental est le théâtre de manifestations périodiques organisées au profit de l'action humanitaire de la Croix Rouge. C'est donc tout naturellement que le conseil d'école souhaite associer officiellement l'établissement au nom du père fondateur de la Croix Rouge.

L'inspectrice de l'Education Nationale consultée sur ce point à émis un avis favorable à cette proposition.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE  
Michel TAMAYA



COMMUNE DE SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DELIBERATION N° 96/3-12  
du Conseil Municipal  
en séance du vendredi 29 mars 1996**

**OBJET**

**CHANGEMENT D'APPELLATION DE L'ECOLE PRIMAIRE  
DE MONTGAILLARD EN "ECOLE PRIMAIRE HENRY DUNANT"**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 96/3-12 du Maire ;

Vu le rapport de Madame Françoise MOLLARD, 5ème Adjointe au Maire, présenté au nom de la Commission, Culture/Animation/Sports/Ecoles ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Autorise le changement d'appellation de l'école primaire Montgaillard en "Ecole primaire HENRY DUNANT".

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 04 AVR. 1996



**LE MAIRE  
Michel TAMAYA**

